



**INFORMATIONS PATIENT**

**ENTREE JO OU**

**CHIRURGIE AMBULATOIRE**

Vous allez être opéré(e) et vous rentrez à l'hôpital le jour de votre intervention. Ce document est destiné à vous donner toutes les informations nécessaires pour votre séjour au Centre Léon Bérard.

## AVANT L'INTERVENTION

En cas de modification de votre état de santé, prévenez le secrétariat d'anesthésie au **04 78 78 27 53** ou le secrétariat de votre chirurgien.

Vous serez contacté(e) 24 ou 48 heures avant la chirurgie (le vendredi si chirurgie le lundi) par le secrétariat du service afin de vous informer de l'horaire de votre convocation. Une confirmation de cet horaire vous sera adressée par SMS la veille à 17h.

Pour toute question vous pouvez contacter le secrétariat de l'ACA/JO au **04 69 85 62 49**.

Avant votre hospitalisation (le jour de la consultation d'anesthésie par exemple) vous devez accomplir des formalités administratives de type pré-admission. Pour ce faire, rendez-vous à l'accueil du Hall 1.

## VOTRE PREPARATION A DOMICILE

### AVANT LA CHIRURGIE

- Procédez à une dépilation de la zone opératoire si elle a été prescrite par votre chirurgien.
- Prenez une douche avec votre savon ou gel douche habituel (flacon neuf) avant de venir à l'hôpital
- Portez des vêtements propres
- Apportez des pantoufles et des chaussettes propres dans votre valise
- Retirez vos lentilles de contact, vos bijoux et vos piercings
- Présentez-vous sans maquillage ni vernis à ongle
- N'emportez pas d'objets de valeur
- Prenez avec vous vos ordonnances et examens récents, votre carte de groupe sanguin et votre machine de C-pap si vous en possédez une
- Limitez vos bagages

Une personne peut vous accompagner (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur le jour de l'intervention). Cette personne n'est pas autorisée à rester avec vous en salle d'attente.



## CONSIGNES POUR L'ANESTHESIE



- Votre dernier repas doit avoir lieu la veille au soir de la chirurgie puis vous devrez rester à jeun (ne rien manger de solide, ne pas consommer de bonbons ou de chewing-gum, ni fumer ni par ailleurs ne consommer d'alcool dans les 12 heures précédant l'intervention)
- Si l'anesthésiste vous l'autorise, vous pourrez boire de l'eau plate ou une boisson claire (thé ou café exclusivement) éventuellement avec un sucre (attention : lait et miel sont interdits). Cette boisson, si elle est autorisée, devra être bue en quantité raisonnable (un bol au maximum) **et au plus tard 2 heures avant votre convocation.**
- L'anesthésiste vous précisera lors de la consultation pré-anesthésique les médicaments de votre traitement habituel que vous devrez prendre ou non le jour de l'intervention.



## LE JOUR DE LA CHIRURGIE

- Vous vous présenterez au premier étage du Hall 1, au service ACA/1A Nord en respectant l'horaire de votre convocation
- Vous devrez ensuite revêtir une tenue à usage unique fournie par l'hôpital, ainsi que vos chaussettes et pantoufles personnelles
- Un marquage de la zone opératoire sera effectué par votre chirurgien
- Vous pourrez ensuite patienter dans une salle d'attente innovante dans laquelle des aménagements spécifiques ont été mis en place afin de favoriser votre détente
- Un équipier vous accompagnera ensuite jusqu'au bloc opératoire où vous serez pris(e) en charge par l'équipe responsable de votre intervention.

## APRES L'ANESTHESIE

- Si vous êtes hospitalisé(e) dans le cadre du J0, vous quitterez la salle de réveil pour le service d'hospitalisation où seront transportés vos bagages.
- Si vous êtes hospitalisé(e) en ambulatoire :
  - Vous quitterez la salle de réveil en fauteuil pour rejoindre le service d'ambulatoire
  - Vous serez installé(e) sur une méridienne pour la suite de votre surveillance. Si votre état le permet, une collation légère vous sera servie
  - Les critères d'aptitude à la sortie seront vérifiés et votre sortie soumise à l'aval de votre médecin
  - Une hospitalisation éventuelle ne peut être exclue si votre état de santé le requerrait
  - Vous ne serez pas autorisé(e) à repartir seul(e), mais vous pourrez prendre les transports en commun en étant accompagné(e)
  - Pendant les 24 heures suivant l'anesthésie : Ne conduisez pas. N'utilisez pas d'appareil ou matériel potentiellement dangereux. Ne prenez pas de décision importante. Evitez de prendre de l'alcool.
  - En cas de problème vous pourrez joindre le secrétariat d'anesthésie jusqu'à 17h00 au **04 78 78 27 53** ou le médecin de garde à partir de 17h au **04 78 78 28 28** qui contactera si besoin le chirurgien et/ou le médecin anesthésiste d'astreinte.